

Règlement **Run & Bike Triaxion** 2025

Dimanche 23 Novembre 2025

4ème édition

Le Run & Bike est une course qui consiste à enchaîner la course à pied et le vélo (VTT obligatoire) par équipe de 2 avec un seul vélo.

Le Run & Bike Triaxion se veut éco responsable afin de respecter le site qui nous accueille, merci à tous d'être vigilants sur ce point en respectant l'environnement et la nature.

Article 1 : Programme du Run & Bike Triaxion

- 09h00 – 09h30 : retrait des dossards ;
- 9h45 : briefing course ;
- 10h00 : départ du Run & Bike.

Le retrait des dossards et le briefing se situent sur l'aire de Départ/Arrivée, à proximité de l'Accueil principal de l'île de loisirs de Cergy.

Réglementation sportive FFTRI : [Réglementation - Fédération Française de Triathlon \(fftri.com\)](https://www.fftri.com)

Les résultats seront disponibles sur le site [Triaxion – lesportive Club de Triathlon de Cergy](https://www.triaxion-lesportive.com) et sur les réseaux sociaux dédiés à Triaxion (Instagram, Facebook).

Article 2 : Présentation du Run & Bike

Le Run & Bike Triaxion est une épreuve conviviale et accessible à tous, d'un peu plus de 15 km, ouverte à toutes personnes licenciées ou non.

Peuvent participer :

Sur la course de 15 Km

- Les personnes de plus de 18 ans.
- Les personnes de plus de 15 ans en équipe avec une personne majeure

Sur la course de 7 Km

- Les personnes de plus de 18 ans.

- Les personnes de plus de 15 ans licenciés FFTRI
- Les personnes de plus de 15 ans en équipe avec une personne majeure

Le Run & Bike est une course pratiquée par équipe de deux avec un seul vélo (VTT)

Les coureurs à pied s'élanceront en premier sur une boucle d'environ 800 m, rejoindront les cyclistes pour effectuer ensemble le parcours défini. C'est une course où les équipiers restent groupés, le vélo peut s'échanger à distance mais toujours en visuel pour éviter les oublis, perte, vol.

Article 3 : Règles de course

La réglementation sportive FFTRI en vigueur s'applique à cette course. En particulier, le port du casque à coque rigide homologuée (sans modification après fabrication) avec jugulaire fermée, est obligatoire pour les deux équipiers durant toute l'épreuve.

Interdiction de monter à deux simultanément sur le vélo.

Le dossard doit être porté de façon visible par chaque concurrent pendant toute la durée de l'épreuve.

Il est interdit aux concurrents de recevoir une aide extérieure sous peine de disqualification.

Les concurrents acceptent en toutes circonstances de se soumettre aux décisions des commissaires, celles-ci sont sans appel.

Article 4 : Licences et certificats médicaux acceptés

Sont acceptées :

- Les licences Triathlon FFTRI ;
- Toutes les licences sport en compétition (Athlétisme, Cyclisme, VTT, Multisports).

Les non licenciés doivent présenter un certificat médical avec la mention « Triathlon en compétition » ou « Course à pieds en compétition » ou « Cyclisme / VTT en compétition » ou « Multisport en compétition » de moins d'un an.

Article 5 : Engagement et inscription

Inscription et paiement, en ligne, uniquement sur HelloAsso, dans la limite de 120 équipes

Tarif course 15 Km : 35 € / équipe

Tarif course 7 Km : 20 € / équipe

Aucun remboursement ne pourra être effectué en cas de non-participation à l'épreuve.

Les participants n'ayant pas de licence FFTRI devront s'acquitter d'un pass journée de 2€ sur le site de la FFTRI.

Article 6 : Responsabilité et assurance

Responsabilité civile : Les organisateurs sont couverts pour les risques en Responsabilité Civile auprès de l'assurance de la FFTRI.

Individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance provoqué par un mauvais état de santé, de perte ou de vol de matériel.

L'émargement au retrait du dossard vaut acceptation du règlement. La réglementation générale est celle de la FFTRI.

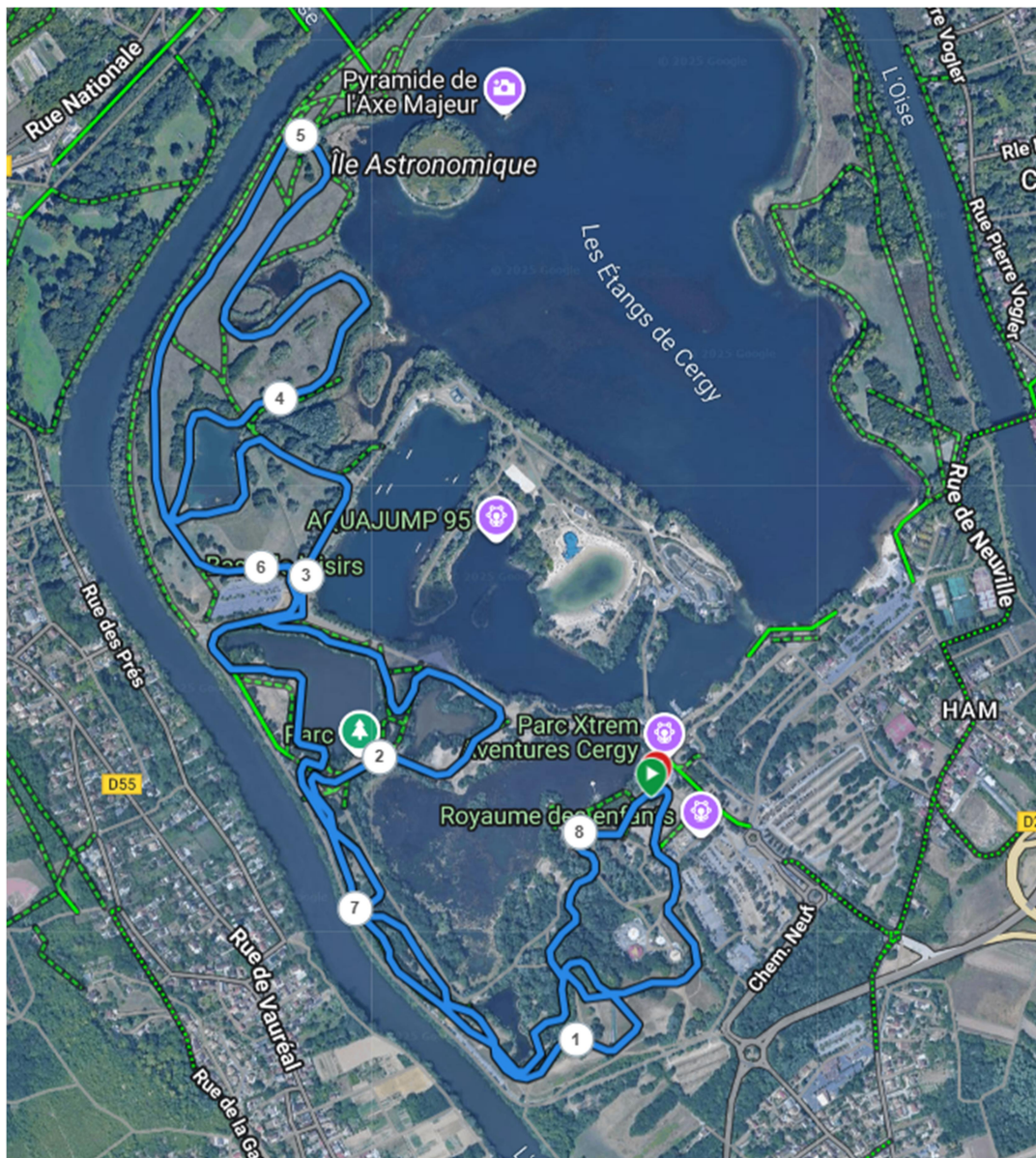
Article 7 : Parcours du Run & Bike

Il y aura 2 courses distinctes avec un départ commun.

Course 1 boucle de 7 Km

Course 2 boucles de 15 Km

La boucle se trouve sur des chemins forestiers de l'Île de loisirs de Cergy.



Les coureurs à pied s'élanceront en premier sur une boucle de 800 m, rejoindront les cyclistes pour effectuer ensemble le parcours défini. A la fin de la boucle d'étirement, le partenaire ayant effectué le départ doit obligatoirement prendre le vélo. C'est une course où les équipiers restent groupés, le vélo peut s'échanger à distance mais toujours en visuel pour éviter les oublis, perte, vol.

Les concurrents s'engagent :

- À respecter les routes, les chemins forestiers et tous les autres utilisateurs, promeneurs, joggers, VTTistes... (durant la course le parcours reste ouvert aux autres utilisateurs) ;
- Et à participer à l'éco-organisation de cette épreuve

Article 8 : Récompenses et podiums

Les Podiums se tiendront à la fin de l'épreuve sur l'aire de Départ/Arrivée, à proximité de l'Accueil principal de l'île de loisirs de Cergy.

Seront récompensées (sur chaque course) :

- Les 3 premières équipes féminines
- Les 3 premières équipes mixte
- Les 3 premières équipes masculines

Article 9 : Accès

Par la route, de Paris : prendre l'autoroute A15, sortie n°9 direction Cergy, puis suivre le fléchage « les Étangs de Cergy-Neuville ». Au bout du boulevard de l'Hautil, suivez le fléchage jaune « entrée Île de loisirs ».

Coordonnée GPS :

- Ne pas indiquer la rue des Etangs, elle amène dans un cul-de-sac
- Indiquez Île de loisirs de Cergy sur Waze ou Google maps
- Latitude : 49.0217870018582 ;
- Longitude : 2.052319049835205

Article 10 : Annulation de l'épreuve

En cas de force majeure, conditions météo, règles sanitaires, ... l'organisation de réserve le droit d'annuler l'épreuve. Dans ce cas, un remboursement à hauteur de 50% sera effectué.

Article 11 : Assistance médicale

Des services médicaux et paramédicaux bénévoles sont mis à disposition des concurrents. Les participants s'engagent à n'intenter aucune poursuite à leur encontre.

Article 12 : Sécurité participant

La sécurité des participants sera assurée tout le long des différents parcours par des signaleurs pour orienter les coureurs, pour intervenir et prévenir les secours en cas de problème.

Article 13 : Droit à l'image

Par sa participation au **Run & Bike Triaxion**, chaque concurrent autorise expressément **TRIAxion** à utiliser, ou à faire utiliser, à reproduire ou à faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive en vue de toute exploitation de communication.

Tout concurrent renonce à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

Article 14 : Contacts

Pour toutes questions, merci d'envoyer un mail à triaxion.club.tri@gmail.com